

## Calendrier du déconfinement pour le sport

### **1ère étape : à partir du 28 novembre 2020 :**

- ▶ Toujours avec une attestation de déplacement dérogatoire, il sera possible de se balader ou de faire du sport dans un rayon de 20 km autour de son domicile et jusqu'à trois heures.
- ▶ Les activités extrascolaires en plein air seront de nouveau autorisées.
- ▶ Les activités sportives pour les mineurs seront de nouveau autorisées en extérieur.

**\*Le portillon d'accès aux équipements extérieurs du complexe sportif H.Fauquet, dès le 28 novembre sera ouvert de 8h à 17h en semaine et restera en ouverture permanente le WE. Le parcours de santé reste accessible en permanence du lundi au dimanche.**

### **2e étape : à partir du 15 décembre 2020 (si les objectifs sanitaires sont atteints) :**

- ▶ Il sera possible de se balader ou de faire du sport à l'extérieur, sans attestation et sans limite de temps (avec un couvre-feu de 21h à 7h)
- ▶ Les activités sportives pour les mineurs seront de nouveau autorisées en salles.

**Pour la deuxième étape, nos équipements sportifs étant fermés pendant les Vacances de Noël, soit du 19/12 au 03/01 inclus, la reprise de votre activité en intérieur autorisée pour les mineurs, est reportée au 4 janvier (si les voyants sont au vert), dans les mêmes conditions sanitaires renforcées que précédemment. Une confirmation vous sera envoyée par mail.**

Pour les adultes l'activité sportive en club, individuelle ou collective, en extérieur comme en intérieur ne sera possible qu'à partir du 20 janvier si les voyants sont au vert sur le plan sanitaire.

### **3e étape : à partir du 20 janvier 2021 (si la situation sanitaire le permet) :**

- ▶ Les salles de sport pourront rouvrir.
- ▶ Il sera possible de se balader ou de faire du sport à l'extérieur, sans attestation et sans limite de temps (sans couvre-feu de 21h à 7h)

**\*Pour la troisième étape, je reviendrai vers vous le 4 janvier pour confirmer en détail les mesures annoncées ci-dessus selon la situation sanitaire.**

**Bruno DELION**  
**Directeur de la Culture, des Sports**  
**et de la Vie associative**  
**Ville de La Ferté Saint Aubin**  
**et de la Communauté de Communes des Portes de Sologne**